



Mamoudzou, le 24/01/2015

Pour la liberté d'expression et de conscience et contre toutes les formes d'intolérance

Le SNES-FSU et le SNEP-FSU Mayotte, 1^{ers} syndicats de l'enseignement secondaire du département condamnent fermement toute manifestation « Anti-Charlie » prévue le dimanche 25 janvier 2015.

En effet, la liberté d'expression employée par les journalistes et caricaturistes de « Charlie-Hebdo » - défunts ou survivants - est la première de toutes nos libertés. Manifester contre celle-ci moins de trois semaines après l'assassinat d'une grande partie de la rédaction de cet hebdomadaire nous semble de plus particulièrement indécent.

Cette liberté de se moquer des puissants, que ce soient des politiques, des généraux... ou des religieux est la base de notre démocratie.

Le principe de laïcité garantit à tous une pleine et entière liberté de conscience dans notre pays. Cela implique que les convictions religieuses des uns ne peuvent limiter la liberté d'expression de tous.

Le SNES et le SNEP Mayotte réaffirment solennellement leur attachement à ce principe de laïcité qui est un principe de liberté qui doit s'appliquer sur tout le territoire de la République.